

Procès Verbal du conseil d'école n°1 de l'année scolaire 2019-2020

Date : mardi 12 novembre 2019 Lieu : école élémentaire Viotte

Présents :

Mesdames FERRI, FRACHON, HALLER, NORMAND, PHILIPPE, SAPOLIN, enseignantes

Madame FOURGEUX, directrice de l'école

Mesdames WALGER, KRUMMENACHER, BOUTONNET, PRUDHOMME, PERRIN, CHABERT, et messieurs PICHETTI, ROUZET, représentantes et représentants des parents d'élèves

Monsieur Jason LEBEE, responsable du périscolaire

Excusés :

Madame GUILLEMIN Inspectrice de circonscription de l'Education Nationale

Monsieur DAHOUI, adjoint au Maire, délégué à la Famille, L'Education, la Petite Enfance et la Vie Etudiante

Mesdames RENARD, DELANNOY, et messieurs PETIT, COCHARD représentantes et représentants des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Madame HALLER La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

■ Fonctionnement de l'école élémentaire Viotte

○ Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 25 juin 2019

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2019, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ? La réponse est non, le procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2019 est donc approuvé.

○ Présentation des membres du conseil d'école et leur fonction dans le conseil

Le conseil d'école est le lieu d'information et de communication où les parents sont associés à la vie de l'école ;il donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école , sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire : projet d'école, projet d'action éducative, péri et post scolaires, classe découverte, conditions matérielles, financières, restauration scolaire, hygiène, sécurité, accueil des élèves, vote le règlement intérieur, organise l'utilisation des locaux scolaires, organise la semaine scolaire, discute les heures d'entrée et sortie des classes.

Ce conseil est réuni en présence de :

- Le directeur qui préside le conseil d'école.
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, membre de droit
- Le maire ou un de ses représentants
- Tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école. Ils assurent un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ne parlent pas en leur nom propre mais en lieu et place des familles.

Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour . Par exemple : Le responsable du périscolaire qui expose les services mis en place dans le cadre du périscolaire.

○ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Au total, 12 candidatures ont été déposées : 6 titulaires et 6 suppléants.

Sur 225 personnes inscrites sur la liste électorale, nous avons recensé 71 votants dont 10 bulletins nuls, ce qui fait un taux de participation de 31,56 %. L'équipe pédagogique remercie les parents pour l'aide apportée lors de la mise sous enveloppe et lors du dépouillement.

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Classe représentée	Titulaire	Suppléant
CP	Pichetti Xavier	Renard Solène
CP CE1	Krummenacher Jennifer	Delannoy Emilie
CE1 CE2	Prudhomme Cécile	Chabert Amandine
CE2 CM1	Boutonnet Mélanie	Cochard Pierre
CM1 CM2	Perrin Alexandra	Petit Pascal
CM1 CM2	Walger prisca	Rouzet gilles

Les parents d'élèves sont votre relais auprès de l'équipe pédagogique. Toutes les questions que vous souhaiteriez poser à l'occasion des conseils d'école sont inscrites à l'ordre du jour dès l'instant où vous soumettez votre requête à vos représentants qui les transmettent par le biais du mail de l'école dans un délai de 3 jours au moins avant la tenue de séance.

○ **Organisation pédagogique : effectifs, répartition, projet d'école**

149 élèves sont inscrits à ce jour à l'école élémentaire Viotte pour l'année 2019-2020.

25 CP dans la classe de madame NORMAND

10 CP et 16 CE1 dans la classe de madame FRACHON

10 CE1 et 15 CE2 dans la classe de madame PHILIPPE

14 CE2 et 12 CM1 dans la classe de madame FERRI

8 CM1 et 15 CM2 dans la classe de madame HALLER

7 CM1 et 17 CM2 dans la classe de madame FOURGEUX

L'équipe pédagogique est complétée par :

Madame SAPOLIN qui enseigne dans les classes de CP CE1 (le lundi) de CE2 CM1 (le mardi) et de CM1 CM2 (le vendredi).

Monsieur LEHEC qui enseigne l'allemand le mardi après-midi et le vendredi matin à 20 élèves.

Madame OUDOT enseignante spécialisée.

Madame MICHAUD psychologue de l'éducation nationale.

Mesdames RAFFI et ZENGAIS, AESH (5 élèves bénéficient d'une aide humaine au sein de notre école.)

Nous devrions recruter d'ici une semaine deux personnes dans le cadre d'un emploi civique. Les missions de ces personnels sont d'aider les enseignants dans leur diverses tâches

- participer à l'accueil du matin ;
- accompagner une sortie scolaire ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;

- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité ;
- gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD), fonds documentaire (entretien des livres, classement, étiquetage) des bibliothèques et assister les enseignants pour :
 - accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;
 - présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves ;
 - lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves ;
 - accompagner des élèves en lecture autonome.
- prendre part à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation (conseils d'élèves, ateliers philosophiques...) pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux,...) ;
- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire...) ;
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webradio, journaux d'établissement, blog...)

Au moment, où ce procès verbal est rédigé, à l'envoi du dossier complet de candidature pour un de ces recrutements, il est nous a été répondu que pour des raisons budgétaires plus aucun contrat de « service civique » ne sera établi. Nous ne pourrons donc pas recruter les deux personnes qui avaient candidaté à l'offre déposée sur le site « service civique ».

Prévisions : Arrivée 28 **Départ** 32 soit 145 élèves pour 2020 / 2021 en tenant compte des effectifs à ce jour.

oRèglement intérieur

Le règlement intérieur, revu par les enseignantes de l'école lors d'un conseil des maîtres a été envoyé aux représentants des parents d'élèves et la mairie avec les convocations. Après relecture de ce règlement intérieur, celui-ci est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

■ Restauration scolaire et hygiène

Les élèves ont souvent des POUX. Merci aux familles de faire les traitements nécessaires.

■ Vie scolaire

oPrésentation des projets pédagogiques de l'école :

Projets communs :

École et cinéma : les 6 classes sont inscrites au dispositif. Chaque élève verra trois films sélectionnés par son enseignante parmi Ma vie de courgette, Shaun le mouton, L'homme qui plantait des arbres et Cadet d'eau douce. Les séances s'étaleront de décembre à mai.

PEAC : les six classes sont inscrites à un parcours culturel mis en place par la ville de Besançon (prise en charge financière par la commune) .

La classe de CP : parcours « Croque-livre ». Il s'agit d'un travail sur un abécédaire : fabrication avec l'aide d'un artiste et d'un professionnel .

La classe de CP CE1 : parcours sur le son et la musique. Ce travail se fait en partenariat avec l'école de musique de Planoise. L'objectif est de fabriquer la bande son d'un court métrage. L'enregistrement se fera dans un studio d'enregistrement.

La classe de CE1CE2 : parcours « lire la ville » . De nombreuses visites de la ville (Quartier Battant, Boucle...) , lecture de cartes, visite du musée du temps, ponctuées par des interventions en classe.

La classe de CE2 CM1 : parcours « je vœux du théâtre » : les élèves vont créer une petite pièce de théâtre. Ils vont apprendre à gérer leur voix, l'espace, les déplacements. Écriture du texte puis répétitions en partenariat avec l'organisme « côté cour ».

Les deux classes de CM1CM2 : parcours société et citoyenneté « Gavroche et Cosette journaliste » . ce parcours s'inscrit dans le programme scolaire de l'enseignement moral et civique et dans le programme de littérature du cycle 3. Grâce à ce parcours culturel, les élèves de CM1 et CM2 aborderont les thèmes de la solidarité et de l'éducation aux médias. Ils seront également sensibilisés à la notion d'engagement citoyen. Ils découvriront des textes du patrimoine français tel que « les Misérable » et seront initiés à l' « interview ».

Deux chorales sont mises en place, une avec les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et l'autre avec la classe de CE2-CM1 et les deux classes de CM1-CM2. L'équipe pédagogique a pour projet d'inscrire l'école au projet « La Citadelle chante ». Cette représentation de chants qui compte 4 chants imposés et 4 chants choisis par l'équipe a lieu la semaine de la fête de la musique à la Citadelle de Besançon.

Piscine : les six classes se rendront à la piscine durant l'année scolaire. Ce sont des cycles de 8 séances. L'équipe pédagogique précise que le coût de ce cycle piscine (transport et apprentissage) est entièrement pris en charge par la commune de Besançon.

Parcours sportifs : les trois classes de cycle 3 ont eu l'opportunité de faire un cycle de 6 séances BOXE avec un intervenant sportif municipal. Cette activité sera également conduite pour les trois classes de cycle 2 au cours de la période 3 (Prise en charge du coût par la commune).

EPS : des étudiants en UFR sport (2ème année de licence) interviendront auprès des élèves de janvier à mi avril pour des séances de sport.

Autre projets :

Classe de CP :

- Sortie dans la forêt de Chailluz en période 1 avec pour objectif un travail sur l'arbre.
- Les élèves se rendront au théâtre Nicolas Ledoux en janvier pour une représentation du carnaval gastronomique des animaux (Orchestre Victor Hugo) . D'autres classes s'étaient inscrites mais leur inscription n'a pas été retenue).

Classe de CP et CP/CE1 : Mise en place d'un échange avec les GS scolarisés à l'école maternelle Viotte.

Classe de CP/ CE1 : la sortie programmée dans la forêt de Chailluz n'aura certainement pas lieu. (arrêté pris en raison de la possible chute d'arbres suite à la sécheresse de ces dernières années).

Classe de CM1/ CM2 de madame Haller : travail en collaboration avec une classe de 6ème sur la création d'une pièce de théâtre. Les élèves de sixième étudient la Belle et la Bête et les élèves de cm1/cm2 étudient la Belle des eaux.

Les deux Classes de CM1/CM2 : visite et atelier au musée des Beaux-Arts de Besançon.

o Bilan financier de la coopérative scolaire :

Les revenus de notre coopérative scolaire sont principalement issus de l'adhésion payée par les familles. Cette adhésion n'est pas obligatoire. Environ 75 % des familles sont adhérentes. L'adhésion était, encore cette année, libre avec une proposition de 12€ par élève.

○ Présentation du site internet de l'école

Un site internet hébergé par le rectorat est ouvert pour l'école. Il a été mis à jour dernièrement avec des liens intéressants. Diverses informations y sont données (règlement intérieur, procès-verbaux des conseils d'école, date des vacances scolaires...) . Les enseignantes peuvent y faire figurer les travaux des élèves. N'hésitez pas à le consulter.

L'adresse est la suivante : elem-viotte-besancon.ac-besancon.fr

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient pouvoir disposer de droits sur ce site internet afin d'y mettre des informations utiles. L'équipe pédagogique s'engage à se renseigner de cette possibilité auprès des services compétents.

■ **Activités périscolaires**

Les projets sont les suivants :

- Rôle et place des familles. Citoyenneté.
- Depuis novembre 2019 : Favoriser les contacts entre les élèves de maternelle et ceux de l'élémentaire . Cela responsabilise les élèves de l'élémentaire et les élèves de la maternelle sont contents de voir leur frères et sœurs.
- Activités spécifiques avant chaque vacance : mardi 17 décembre de 17h à 18h « boum de Noël » puis de 18h à 18h30 goûter et échange avec les parents.
- En fin d'année, spectacle regroupant les élèves de maternelle et d'élémentaire.
- Projet BOIS : construction de jeu géant en bois, fabrication de jardinière (élémentaire), jardinage (maternelle + quelques élèves d'élémentaire).
- Relation inter-générationnelle : rencontre de personnes âgées à l'EPADH des 7 collines.
- Blog : accessible d'ici trois semaines. Certaines pages ne seront consultables qu'avec un mot de passe.
- Projet d'échange avec des pays étrangers dont les villes sont jumelées avec Besançon. L'Allemagne a été retenue car l'apprentissage de l'allemand se fait dans notre école. L'équipe pédagogique se dit intéressée si l'échange se fait avec un pays anglophone également.
- Échanges sportifs avec les écoles Bruyère et Saint Claude en partenariat avec des étudiants de l'UFR Stapps.
- Projet « badges » : Ce projet récompense par équipe les bons comportements des élèves. L'accumulation des points permet à une équipe d'être récompensée par une activité choisie parmi celles proposées. (pour les élémentaires uniquement) .
- Projets en attente : handisport et fresque géante.

Les parents d'élèves élus évoquent les règles au sein du périscolaire. Il est expliqué que l'effectif est important et que bien que le taux d'encadrement soit respecté, ce taux d'encadrement n'est pas toujours suffisant et cela engendre la mise en place de règles bien précises.

■ **Sécurité et équipements**

○ Sécurité :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu ce vendredi 8 novembre 2019. L'évacuation s'est déroulée en respectant les procédures.

Un exercice académique a eu lieu le jeudi 7 novembre 2019. Cet exercice simulait la présence d'une personne malveillante aux abords de l'école pouvant s'introduire dans l'école. Le message d'alerte a été envoyé par le biais du téléphone portable personnel du directeur d'école. Ce jour-là, le téléphone portable personnel étant en silencieux, notre école n'a donc pas eu connaissance du message d'alerte et n'a donc pas pu suivre la procédure.

Le PPMS de l'école sera actualisé prochainement et un exercice « intrusion » à l'initiative de l'école sera ensuite réalisé.

Les divers « petits » travaux demandés par le biais des fiches d'intervention en ligne ont été pour la plupart réalisés et nous en remercions la commune.

Toutefois, l'équipe pédagogique souhaite faire part des points suivants :

Les huisseries des salles de classes : inquiétude de l'équipe pédagogique quant à la sécurité et l'isolation des fenêtres .

Absence de volets occultants dans les salles de classe : mauvaise isolation à la chaleur lors des périodes chaudes alors que lors des périodes de canicule il nous est demandé par notre institution de fermer les volets pour assurer dans les salles de classe une température permettant de protéger les élèves des risques de santé dus à la canicule , impossibilité d'assombrir la salle de classe pour projeter des documents, pour réaliser certaines activités pédagogiques,

Les portes des préaux couverts : absence de système anti-pincement pour les portes d'accès.

L'équipe pédagogique souhaiterait que ces 3 points soient pris en compte et étudiés par les services compétents et qu'un retour nous soit fait prochainement. Ces points ont été renseignés dans le DUER de notre établissement .

Les parents d'élèves élus font part du fait que depuis de nombreuses années, l'état des huisseries est évoqué lors des conseils d'école. Les parents sont informés que des fiches SST (Sécurité et Santé au Travail) pour les personnels mais également pour les usagers de l'école sont à dispositions pour y noter les risques d'événements dangereux .

Les parents d'élèves font également part de leur inquiétude au sujet de la **qualité de l'air respiré** par les élèves. En effet, notre établissement se trouve à proximité d'un axe de circulation très empreinté (rue de Vesoul) . Cette circulation génère de la pollution. Un parent d'élève suggère d'arborez pour filtrer cette pollution.

■ **Questions diverses / autres points abordés**

LSU : informer de nouveau les familles sur leur possibilité de consulter en ligne les livrets scolaires de leur enfant.

Tableaux et vidéoprojecteurs : notre école doit être équipée en été 2020 de nouveaux tableaux et de Vidéos Projecteurs Interactifs. L'équipe pédagogique souhaiterait être consultée sur le type et la taille des tableaux. En effet, les classes accueillant souvent plusieurs niveaux de cours , pour une bonne organisation pédagogique il est souhaitable de pouvoir à la fois projeter pour un niveau et à la fois mettre des écrits pour l'autre niveau.

La séance est levée à 20h . La prochain conseil d'école est fixé au **mardi 24 mars 18h**

Directrice de l'école : Madame FOURGEUX

Secrétaire de séance : Madame HALLER